



## Permis conduire candidat libre

Par **iop81**, le **24/10/2010** à **11:17**

Bonjour,

J'ai 29 ans. J'ai choisi malgré mon âge il y a plus de 3 ans la conduite accompagnée pour apprendre la conduite dans les meilleures conditions. Cependant en 3 ans, j'ai obtenu mon code sans soucis, puis ai fait mes 3000km sans soucis, plus de 35h en auto-école et j'ai été présentée que 2 fois en 3 ans à l'examen de conduite sans succès. Aujourd'hui mon code n'est plus valable. Je dois donc tout repasser. Devant la difficulté d'obtenir une date d'examen avec mon auto-école et leur attitude visant à me faire intégralement repayer la totalité du forfait code alors que si j'en ai perdu le bénéfice c'est en grande partie du au délai pour avoir une date d'examen, je souhaite le repasser en candidat libre (j'ai tenté de changer d'auto école sans succès, les auto-écoles ne reprennent pas de candidat ayant déjà passé l'épreuve, car ils n'ont pas de place d'examen pour eux).

Vu mes 35h de conduite en auto-école, la validation de conduite accompagnée et mes 3000km effectués,.... Est il possible si je le passe maintenant en candidat libre de continuer à conduire en conduite accompagnée classique avec mes parents en attendant la date d'examen (bien évidemment une fois que j'aurai de nouveau obtenu mon code de la route) ? Si non, pourquoi ? En quoi suis je devenue moins apte à conduire en conduite accompagnée et mes parents "incompétents" juste en ayant basculé mon dossier en candidat libre ?

Merci d'avance de votre aide car l'absence de permis, à mon âge et dans ma situation devient un réel handicap dans ma vie professionnelle.

Cordialement.